

\* Le dessin de Nadia Plesser "Vie simple" (Simple Living) (2007) illustre la réaction de l'artiste face aux médias de masse qui privilégient les rumeurs concernant les stars par rapport aux affaires du monde. Poursuivie par Louis Vuitton, Nadia Plesser a tenu à inclure des marques de statut social dans ses œuvres d'art et a été jugée libre d'exposer son dessin par la Cour de La Haye. Avec l'aimable autorisation de l'artiste.



\*

## Le droit à la liberté d'expression artistique et à la création

2 octobre 2013, Parlement européen  
Bâtiment Paul Henri Spaak  
Salle P5 B001 de 11 heures 30 à 14 heures 30

### Programme

- 11:30** Mot de bienvenue par la MPE Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL, organisatrice de l'événement) et Mary Ann De Vlieg (freeDimensional, modératrice et présidente du groupe de travail ARJ)
- 11:50** Présentation par Farida Shaheed, Rapporteuse spéciale pour les Nations unies dans le domaine des droits culturels sur son rapport pour les Nations unies: "Le droit à la liberté d'expression artistique et à la création"
- 12:20** Témoignages d'artistes (à confirmer) : Chenjerai Hove, écrivain, Zimbabwe, Khaled Harara, rappeur palestinien, Gaza et Wahid Evazzadeh, réalisateur et metteur en scène, Iran. Modérateur : Ole Reitov (Freemuse)
- 12:50** Présentation par Dearbhal Murphy (FIA) des demandes du groupe de travail ARJ
- 13:00** Réponses des élues politiques et perspectives : MPE Mary Honeyball (S&D); MPE Cecilia Wikström (ALDE); MPE Malika Benarab-Attou (VERT); MPE Marietje Schaake (ALDE)
- 13:30** Discussion, questions et réponses et témoignages des participants  
Mot de conclusion par Marie-Paule Roudil (UNESCO)
- 14:00** Vidéos d'artistes

Des rafraichissements seront offerts avant et après l'évènement.  
La traduction simultanée en français et en anglais sera proposée.

#### Organisé par :

MPE Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL) et le groupe de travail "Arts, Droits de l'Homme et Justice sociale" au sein de la plate-forme de dialogue de la société civile "Accès à la culture". Une liste complète des organisations membres d'ARJ est jointe au recto du programme.

ACCESS TO CULTURE



A fundamental right of all citizens



# Organisation et partenaires

Le groupe de travail sur les Arts, les Droits de l'Homme et la Justice sociale (ARJ) a été créé fin 2011 au sein de la plate-forme de dialogue de la société civile « Accès à la culture » avec pour mandat de formuler des recommandations politiques destinées à la Commission européenne et aux États membres de l'UE, et de mettre en lumière de nouvelles tendances pertinentes au développement de politiques. Le groupe comprend 18 organisations européennes ou internationales, impliquées sur les questions culturelles ou les droits de l'homme ainsi que des associations et des ONG.



Avec le Soutien Financier de  
la Commission Européenne

## Membres du groupe ARJ :

Arterial Network	( <a href="http://www.arterialnetwork.org">http://www.arterialnetwork.org</a> réseau / culture Afrique)
Article 19	( <a href="http://www.article19.org">http://www.article19.org</a> liberté de parole/ONG)
Circostrada/Hors les Murs	( <a href="http://www.circostrada.org">http://www.circostrada.org</a> cirque / réseau d'arts de la rue)
EMC	( <a href="http://www.emc-imc.org">http://www.emc-imc.org</a> Conseil européen de la musique)
EWC	( <a href="http://www.europeanwriterscouncil.eu">http://www.europeanwriterscouncil.eu</a> Conseil des écrivains)
FERA	( <a href="http://www.filmdirectors.eu">http://www.filmdirectors.eu</a> Fédération des réalisateurs de films européens)
freeDimensional	( <a href="http://freedimensional.org">http://freedimensional.org</a> Lieux de protection internationaux / Fonds de résistance créative)
IDEA	( <a href="http://www.idea-org.net">http://www.idea-org.net</a> Réseau int. de théâtre dans l'éducation)
ICORN	( <a href="http://www.icorn.org">http://www.icorn.org</a> Réseau international de villes de refuges)
IETM	( <a href="http://ietm.org">http://ietm.org</a> Réseau international des arts de la scène)
FEP	( <a href="http://fep-fee.eu">http://fep-fee.eu</a> Fédération des Editeurs européens)
FIA	( <a href="http://www.fia-actors.com">http://www.fia-actors.com</a> Fédération internationale des acteurs)
FRC	( <a href="http://www.cimettafund.org">www.cimettafund.org</a> Le Fonds Roberto Cimetta pour la mobilité artistique dans les pays de la méditerranée)
Art for Social Transformation	( <a href="http://artforsocialtransformation.blogspot.be">http://artforsocialtransformation.blogspot.be</a> réseau / culture / Amérique latine)
On the Move	( <a href="http://on-the-move.org">http://on-the-move.org</a> Ressources sur la mobilité culturelle et plaidoyer / Réseau)
ResArtis	( <a href="http://www.resartis.org/en/">http://www.resartis.org/en/</a> réseau / résidences d'artistes / international)
TransEuropeHalles	( <a href="http://www.teh.net">http://www.teh.net</a> Network / centres culturels indépendants)
UTE	( <a href="http://www.union-theatres-europe.eu/home">http://www.union-theatres-europe.eu/home</a> Union des théâtres de l'Europe)
European Academy of Yuste Foundation	( <a href="http://www.fundacionyuste.org">www.fundacionyuste.org</a> Fondation européenne culturelle et sociale)

## Le groupe ARJ souhaiterait également remercier les partenaires de cette initiative :

ITI (Institut du Théâtre International ) Allemagne: [www.iti-germany.de](http://www.iti-germany.de)  
Institut du Théâtre International / Union du Théâtre suédois, Suède : [www.teaterunionen.se](http://www.teaterunionen.se) - comité d'action sur les droits des artistes  
Index on Censorship: [www.indexoncensorship.org](http://www.indexoncensorship.org)  
Freemuse: [www.freemuse.org](http://www.freemuse.org)  
IFCCD (Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle): [www.ficdc.org](http://www.ficdc.org)